

1^{er} Réunion d'association des Personnes Publiques



VAUDEMANGE



Journée de l'urbanisme

... Pour une association élargie





LE MOT DU MAIRE

Ordre du Jour

- | | | |
|-----------|--|------------|
| P1 | UN PLU POUR VAUDEMANGE | TPS |
| P2 | LES ENJEUX AU REGARD DU DIAGNOSTIC | TPS |
| P3 | LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD | TPS |
| P4 | TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LES PERSONNES PUBLIQUES (LES OUTILS MOBILISABLES) | TPS |

P1

UN PLU POUR VAUDEMANGE

P1 Un PLU pour la commune de Vaudemange

Les objectifs contextuels :

Adapter le document d'urbanisme aux exigences et préoccupations actuelles :

- **Le POS révisé**, approuvé en juin 1997 ayant fait l'objet de diverses procédures (dernière approbation date du 06/2008), **n'est plus adapté aux préoccupations et exigences actuelles issues des Lois** « Grenelles de l'Environnement » et loi « ALUR » pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové, loi d'Avenir pour l'Agriculture l'Alimentation et la Forêt) notamment **en matière d'habitat, de développement économique et commercial, de déplacements et de préservation du cadre de vie et de l'environnement...**
- **Mettre en conformité un document d'urbanisme avec le nouveau cadre règlementaire.**
- **Rendre compatible le PLU avec le S.Co.T. de la région de Reims** (approuvé en 2007 est en cours de révision) qui oriente le développement urbain sur l'agglomération et ses franges.

P1 Un PLU pour la commune de Vaudemange

Les objectifs communaux : (définis autour des 3 axes du développement durable)



Sur l'axe économique:

- Maintenir et permettre le développement des activités économiques locales notamment en matière de développement de l'activité agri-viticole prégnante sur le territoire.
- Participer au développement du tourisme en Champagne et aux activités de loisirs initiés par la politique communautaire.

P1 Un PLU pour la commune de Vaudemange

Les objectifs communaux : (définis autour des 3 axes du développement durable)



Sur l'axe social:

- Organiser le développement démographique pour anticiper et maîtriser ses évolutions notamment en adaptant l'offre de logement au parcours résidentiels des ménages.
- Dimensionner les zones constructibles et le potentiel de logements en cohérence avec les perspectives d'accueil et l'organisation urbaine souhaitée.
- Organiser le développement urbain dans un souci de limiter la consommation des espaces (maintenir les grands ensembles agricoles), sécuriser les déplacements des hommes et des activités, promouvoir une mixité fonctionnelle et sociale adapté au contexte rural.
- Préserver le cadre de vie des habitants afin de garantir aux générations futures un environnement de qualité, sur et « partagé ».

P1 Un PLU pour la commune de Vaudemange

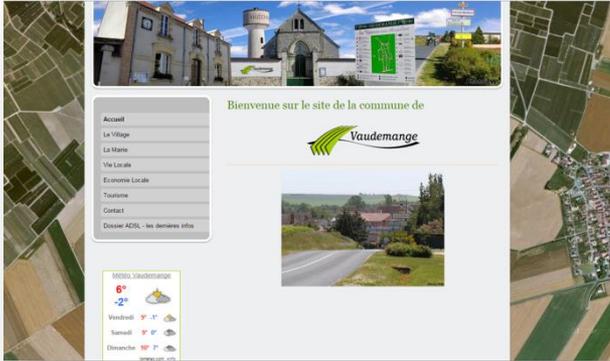
Les objectifs communaux : (définis autour des 3 axes du développement durable)



Sur l'axe environnemental et paysager:

- Protéger les sites présentant un intérêt écologique fort...
- Permettre une urbanisation dans le respect des dynamiques écologiques, des continuités en matière de biodiversité...

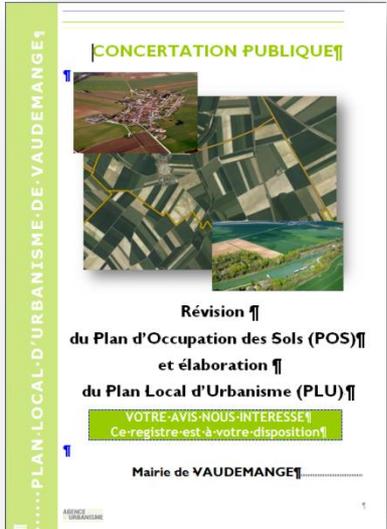
P1 Le planning



Les modalités de concertation

- Publication bulletin
- Cahier d'observations
- Réunion Publique

+ Publications site internet



P2

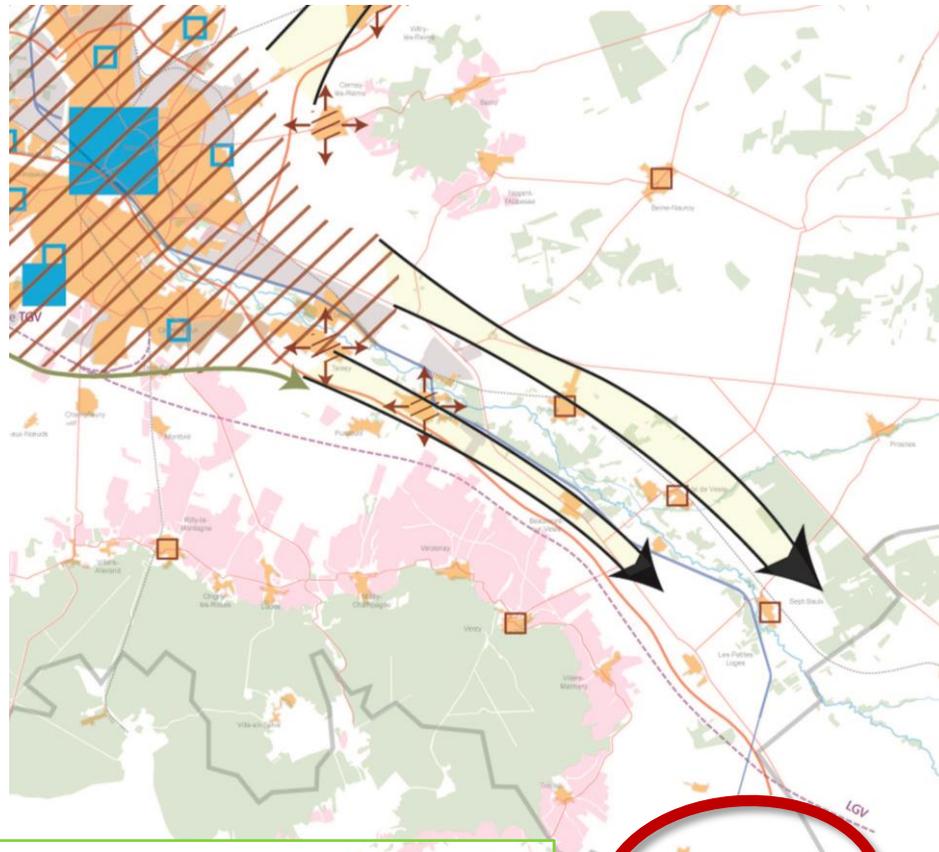
LES ENJEUX AU REGARD DU DIAGNOSTIC

Les données utilisées: INSEE (juin 2014),
SIRENE, AGRESTE 2010...

22 Juin 2016 – PLU VAUDEMANGE

P2

Un territoire sous influences : la position géographique



Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Commune rurale à l'interface de plusieurs bassins de vie* (Reims, Châlons-en-Champagne, Epernay, Mourmelon).
- Relations et coopérations intercommunales permettant la mutualisation et une optimisation des services et équipements

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Poursuite de la périurbanisation (mode de vie accès sur les déplacements pendulaires) influencée par une facile accessibilité de la commune par la route.
- En limite de plusieurs périmètres institutionnels, multiples interlocuteurs

Opportunités à prendre en compte

- Communauté urbaine du Grand Reims au 1er janvier 2017

Plan: Extrait du DOG du SCoT de la région rémoise approuvé le 3 décembre 2007

* Proximité des polarités disposant une gamme complète des services et commerces

P2

Position géographique

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Maitriser notre attractivité issue de notre position géographique favorable au cœur de trois bassins de vies.
- Préserver notre cadre de vie rural dans un modèle périurbain en poursuivant la mise en œuvre des politiques publiques supra communales (coopérations).

Pour rappel : les objectifs du projet de SCoT arrêté

Armature territoriale à 6 niveaux



Réseau urbain



P2

Les dynamiques sociodémographiques et l'habitat

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Augmentation de la population et des ménages
- Une population jeune, grâce à un taux de natalité fort, permettant l'optimisation des équipements et services « Jeunesse »
- 27,8% de locataires permettant un turn over des ménages
- Stabilité des ménages installés (60% + de 10 ans)
- 82% de la population active et inactive de Vaudemange est dite « occupée » ayant un emploi induisant une faible précarité de l'emploi

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Nombre de personnes seules en augmentation
- 18 logements vacants dont des logements vétustes
- Peu de petits logements diversifiant l'offre d'habitat
- Des habitations à l'écart du village comme la présence d'habitat fluvial nécessitant une adaptation des services

Opportunités à prendre en compte

- Attractivité du territoire (40% des ménages installés depuis moins de 10 ans)
- Une offre de logement répondant au parcours résidentiel (accession à la propriété) et à l'idéal d'habiter des ménages.

Menaces à prendre en compte

- Desserrement des ménages obligeant à doubler la production de logement pour atteindre l'objectif de population
- Tendance au vieillissement de la population générant de nouveaux besoins

Les dynamiques sociodémographiques et l'habitat

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Maintenir les dynamiques démographiques pour assurer une mixité sociale et intergénérationnelle.
- Prendre en compte le parcours résidentiel des ménages ainsi que les évolutions sociétales (Desserrement des ménages notamment) afin de produire une offre de logement répondant aux besoins de la population (Diversité du statut de l'occupation).
- Produire un habitat diversifié répondant aux demandes (diversité des tailles et formes urbaines), adaptés aux besoins notamment intégrant la problématique d'adaptabilité dû à la perte d'autonomie.
- Valoriser le parc de logement existant en réduisant le nombre de logements vacants.

P2

Économie & Population active

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- 82% de la population active et inactive de Vaudemange est dite « occupée » ayant un emploi induisant une faible précarité de l'emploi
- 83 emplois en 2012 (selon l'INSEE) occupés à 27,4% par des Vaudemangeois, induisant un taux de concentration d'emploi (mixité fonctionnelle)
- Les activités Agri-viticoles = spécialisation économique de la commune (+ activités annexes liés à la commercialisation du Champagne (oenotourisme).
- Etablissements recensés dans les filières vertes

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Quelques services présents sur la commune (toilette canin, société de dépannage informatique, courtier en assurances...), mais il n'existe plus de commerce de proximité.

Opportunités à prendre en compte

- Développement potentiel du tourisme (classement au patrimoine mondial de l'UNESCO + tourisme vert / rural)
- Développement des filières vertes (Energies renouvelables, activités liés à la protection de l'environnement...) et des circuits courts.

Menaces à prendre en compte

- Agriculture = secteur économique en fragilité (diminution du nombre d'exploitations)



P2

Emploi & tissu économique

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Promouvoir et coordonner le développement touristique notamment lié à la viticulture mais de manière plus large du tourisme vert à la campagne (à la ferme, fluviale, randonnées, cycle...).
- Renforcer et développer la viticulture, l'agriculture de proximité ainsi que les activités liées aux filières vertes.
- Accompagner le développement de services à l'échelle locale.





P2 Vie locale : organisation fonctionnelle et solidaire

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Service de Sapeurs-Pompiers Volontaires (SPV)
- Régie de l'alimentation en eau potable (capatge)
- la présence d'un panel d'équipements scolaires et d'accueils « Jeunesse » (école, crèche...), sportifs et de loisirs (salle des fêtes, terrains de grands jeux, terrain de basket, boulodrome, espaces de rencontre et de détente ...) permettant l'installation de nouveaux habitants sur le territoire
- Commerces ambulants permettant l'accès à quelques commerces de proximité.
- La vie locale est animée par 5 associations actives sur la commune. L'association des familles rurales et l'association du service à domicile en milieu rural ont un rôle important vecteur de solidarité et œuvrent comme un véritable service à la personne. Tandis que l'association « renaissance » et le « Club joie de vivre » sont vectrice de lien social.

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Le traitement des eaux usées est collecté par des dispositifs individuels.
- L'accès au réseau numérique est très limité puisque la commune est située loin du nœud de raccordement d'abonnés localisé sur la commune de Conde-sur-Marne.
- Les habitants de Vaudemange sont dépendants de l'offre commerciale des communes proches.
- Peu d'artisans sur la commune.

Opportunités à prendre en compte

- Une montée en débit est prévue par les autorités compétentes.

Menaces à prendre en compte

- Perte de l'école - facteur d'attractivité territoriale

P2 Vie locale : organisation fonctionnelle et solidaire

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Conforter notre niveau d'équipement vecteur d'attractivité notamment en poursuivant les relations et coopérations supra communales afin d'assurer un niveau d'équipements aux populations et activités (*Inscrire Vaudemange au sein de la future communauté urbaine*) en mutualisant et optimisant les équipements et services à la personne.
- Développer le réseau numérique comme source de mobilité.
- Valoriser le lien social et les échanges, en renforçant les animations de la vie locale vecteur de cohésion sociale (*espaces publiques et équipements*)
- Favoriser le développement des services et commerces de proximité (notamment les services à domiciles, les commerces ambulants, les circuits courts....)
- Conserver la mixité fonctionnelle du village (rapport de proximité)



P2

Déplacements – Accessibilité

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

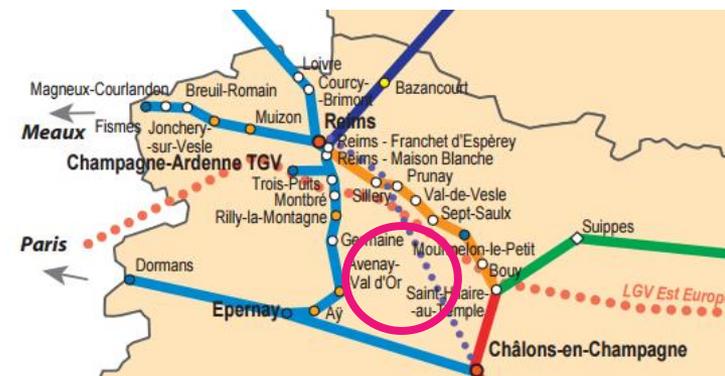
- Dans le « triangle marnais » (Châlons-Epernay-Reims), ainsi que la proximité de grandes infrastructures routières (RD944/A4) lui confère une facile accessibilité par la route.
- Possible rabattement vers les gares les plus proches
- Présence de sentes piétonnes, en site propre, au sein du village reliant les espaces publics et de rencontre et permettant une sécurisation des déplacements piétons.
- Le transport scolaire est assuré par le groupement scolaire et le Département

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Des déplacements fréquent voire quotidiens pour les déplacements « domicile-travail » avec la prédominance de la voiture individuelle comme mode de transport privilégié.
- Dysfonctionnement lié aux normes de stationnement
- La traversée du village par la RD19 (circulation douce, vitesse..)
- Pas de services de TAD (taxis, transports urbains...) sur la commune

Opportunités à prendre en compte

- La pratique du covoiturage
- La voie-verte du Canal est une voie douce d'échelle intercommunale, voire départementale.
- Un plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements est en vigueur sur la commune (PAVE) afin d'améliorer les déplacements au sein du village notamment des PMR



Déplacements – Accessibilité

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Tendre vers une diminution des déplacements routiers en favorisant le partage de la voiture et en développant les mobilités douces;
- Gérer le stationnement des résidents, des visiteurs et des activités.
- Développer le transport à la demande et le rabattement vers les gares le plus proches.
- Préserver le transports scolaires.
- Améliorer l'accessibilité de notre commune pour tous (jeunes, PMR...) et la sécurité des déplacements piétons.



P2

Modélisation de l'occupation du sol



P2

Evolution de l'urbanisation & Patrimoine urbain, culturel & archéologique

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Augmentation de la tache urbaine avec processus de densification depuis 1999 = GESTION ECONOMIQUE EN ESPACE
- Mixité fonctionnelle (habitations, bâtiments d'activités et de stockage et équipements)
- Un patrimoine bâti ancien et architecturale valorisé sans prescriptions réglementaires spécifiques
- Espace urbain dense avec peu de mitage
- Des formes urbaines cohérentes, adaptées aux modes de vie et à leurs évolutions

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Des disponibilités foncières en milieu urbain, constructible immédiatement.
- Une dominance de maisons individuelles de type pavillons (en cœur de parcelle).

Opportunités à prendre en compte

- Operations de réhabilitation en cours
- Potentiel oenotourisme = valorisation du patrimoine agri-viticole

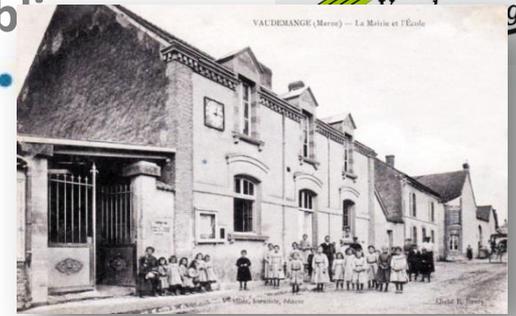
Menaces à prendre en compte

- Forte rétention foncière sur les espaces disponibles
- Perte du patrimoine bâti issu de l'architecture de la reconstruction d'Après Guerre - opération de rénovation urbaine



P2

Evolution de l'urbanisation & Patrimoine urbain, culturel & archéologique



Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Valoriser notre patrimoine bâti et architectural pour le transmettre aux générations futures (*les éléments remarquables*)
- Tendre vers la diminution de la rétention foncière en encourageant le renouvellement urbain (*mutation des espaces bâtis - résorber les dents creuses*)
- Poursuivre la densification du village et favoriser la réhabilitation du bâti ancien caractéristiques



P2

PATRIMOINE BATI – *le bâti ancien*



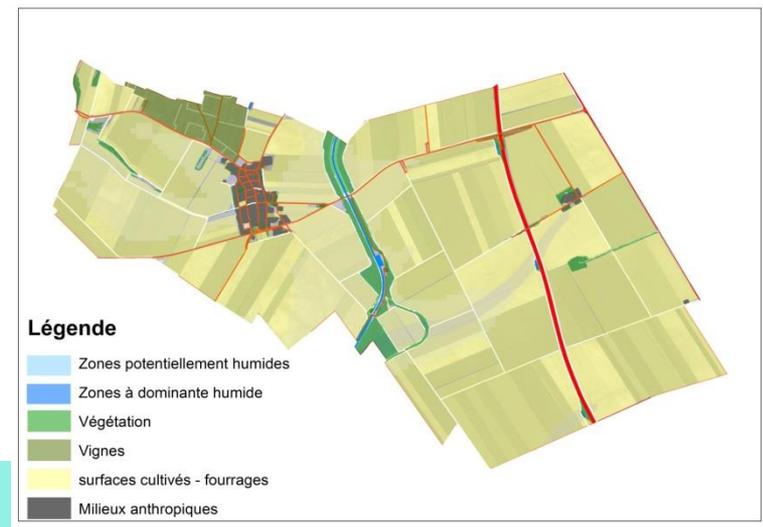
Patrimoine naturel & biodiversité

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Une trame verte urbaine, notamment dans les franges de l'urbanisation de la commune développer par le biais d'une attention particulière au traitement paysager des nouvelles constructions
- Présence de boisements aux espèces variés (notamment grâce à la présence de la ripisylve du Canal ainsi que des haies de type brise vent.
- Artificialisation accompagnée d'un gain de ménage augmente la densité résidentielle témoignant d'une gestion économe en espace.
- Composition du sol en craie blanche (réservoir d'eau de qualité/ roche très perméable) permettant l'écoulement des eaux de pluie jusqu'à la nappe phréatique.

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Entretien et valorisation du Ruisseau de Trépail et du bassin de récolte des eaux pluviales issues des coteaux (qualité des eaux de surfaces)
- Forte imperméabilité des sols (nouvelles constructions) dans les espaces urbains
- Pressions exercées sur les espaces naturels et forestiers par le développement urbain et de l'activité agricole.
- Haie monovariétale (de type thuya)



P2

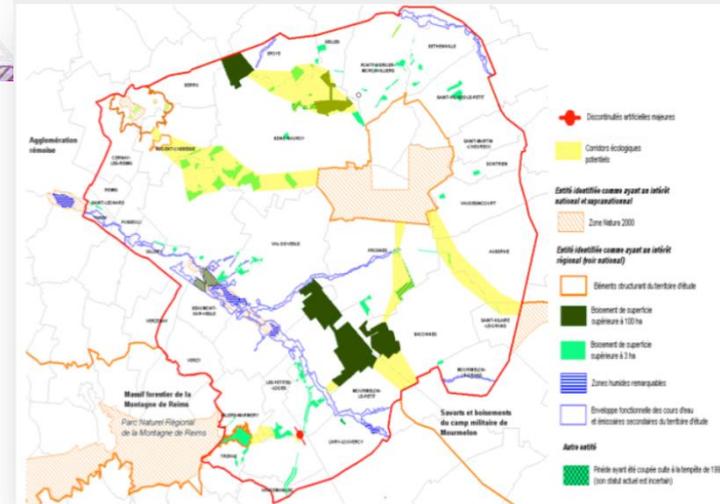
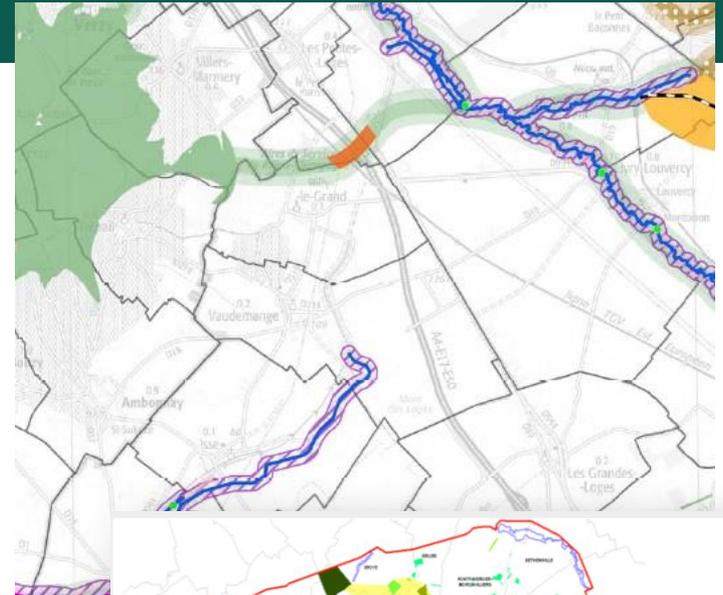
Patrimoine naturel & biodiversité

Opportunités à prendre en compte

- infrastructures de transport (Autoroute, Canal) et de réseaux d'énergie pouvant développer la trame verte et bleue du village
- les milieux humides sont des écosystèmes spécifiques rares à protéger et à valoriser (tourisme vert)
- un corridor d'échelle régionale des milieux aquatiques à préserver

Menaces à prendre en compte

- Perte de biodiversité et banalisation des milieux naturels notamment par les pressions exercées par l'Activité Agricole
- Fragmentation voire absence de continuités écologiques
- Présence de colluvions d'argiles peu perméable - refus d'infiltration sur certains secteurs
- Processus de périurbanisation accélère l'artificialisation des sols



Patrimoine naturel & biodiversité

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Développer la trame verte et bleue dans l'espace urbain et promouvoir des aménagements répondant aux préoccupations environnementales...
- Préserver les espaces naturels de notre territoire et compléter les corridors à l'échelle communale
- Protéger la ressource en eau (captage) en prenant en compte la composition du sol, dans la gestion du cycle de l'eau, pour définir des secteurs favorables à l'urbanisation.



P2

Paysages

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

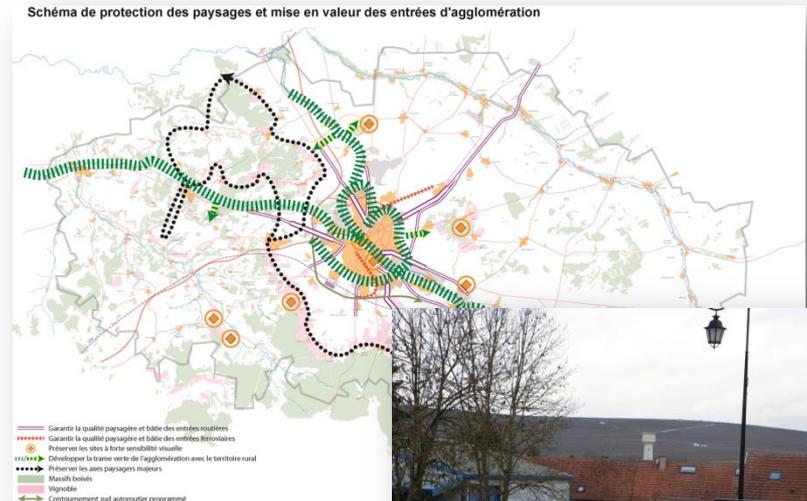
- Faible topographie encourageant les vues lointaines
- Intégration paysagère du village en fond de vallée (ruisseau de Trépail) limitant les impacts sur le grand paysage
- traitement paysager des nouvelles constructions (haie)
- Un paysage urbain spécifique : Un bourg dense et des franges urbaines ouverte

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Peu de boisements pour accompagner le tracé de l'A4
- Des éléments verticaux (Château d'eau, pylônes RTE...) permettant à l'observateur de se repérer mais impactant le Grand Paysage.

Opportunités à prendre en compte

- Schéma de protection des paysages et mise en valeur des entrées de l'agglomération / Préserver l'aspect paysager de la route touristique du Champagne = SCoT2R 2007



P2

Paysages

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Conserver la morphologie du village - intégrer les nouvelles constructions dans son environnement proche
- Préserver la composition du grand paysage par le traitement paysagers



P2

Santé et Sécurité publique

Les forces à valoriser, renforcer, protéger:

- Eau potable de bonne qualité et en quantité (aquifère de la craie)
- Production énergétique : Méthanisation et énergie solaire + VENTE DE BOIS (bois communal sur la commune de Trépail)
- nuisances (sonores et visuelles) restreintes / village implanté loin des sources sonores / les nuisances visuelles sont issues d'ouvrage d'utilité publique

Les contraintes à limiter, réduire, supprimer:

- Risques naturels potentiels d'aléa faible et risques technologiques identifiés
- le coefficient d'emmagasinement des eaux de pluies dans le sol est très élevé. Les eaux migrent extrêmement lentement du sol vers la nappe produisant une saturation en eau
- La présence de la ligne de partage des eaux entre le bassin versant de la Vesle et celui de la Marne

Menaces à prendre en compte

- Augmentation des besoins en eau, en traitement des eaux usées et des déchets.
- les déplacements aériens de l'aéroport Vatry (militaire du Camp de Suippe) et du la LGV provoquent des nuisances
- Dégradation de la qualité de l'air et pollutions diffuses diverses....

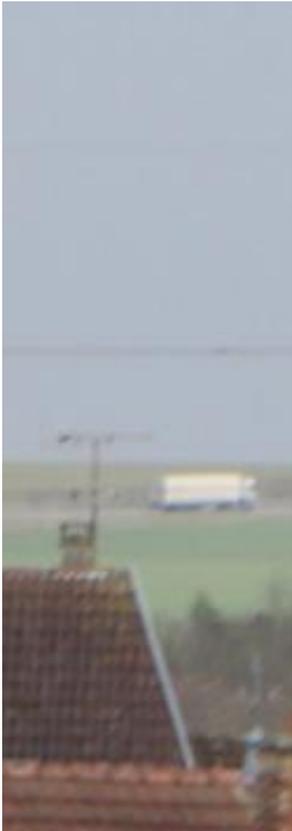


P2

Santé et Sécurité publique

Les enjeux / Ce qu'il faut faire ...

- Diminuer les pressions sur les ressources et les pollutions diffuses.
- Limiter l'exposition des habitants aux risques et aux nuisances.
- Développer les énergies renouvelable et protéger les ressources (les boisements, la ressource en eau, les espaces agricoles...)



P3

LES ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU PADD

P3

LES GRANDES ORIENTATIONS DU PADD DU PLU

*Les orientations générales ont été débattues conformément au L153-12 du CU
LE 17/06/2016*

Construisons un avenir durable pour notre territoire, fidèle à notre identité rurale, situé au cœur du triangle marnais.

P1

Bilan des Atelier d'Urbanisme Durable

Échanges avec les élus : les points saillants

- **La volonté** de maintenir les dynamiques démographiques appropriées au terroir communal de développer l'économie locale, de maintenir l'accès aux services existants à proximité de la commune en renforçant les mobilités, en poursuivant la gestion économe en espace et la valorisation du patrimoine local vecteur d'attractivité (urbain & architectural, naturel, culturel et paysagère...).
- **La nécessité** d'un développement mesurée, équilibré répondant aux besoins actuelles et futures (de la population et des activités économiques notamment agri-viticoles) en limitant les impacts sur l'environnement (sur les ressources, dégradations des milieux...) et en poursuivant les coopérations intercommunales de mutualisation des services et des équipements.
- **L'ambition** d'aménager un cadre de vie de qualité, partagé par tous, dans le but de valoriser, conserver et transmettre son identité rurale (agri-viticole), en favorisant les pratiques et les aménagements ancrés dans une démarche de développement durable (agriculture durable, diminution des déplacements..) et prenant en compte les opportunités de développement touristique liés aux aménités locales (oenotourisme, voie verte du canal...)

P3

Les Grandes Orientations du projet

Proposition PADD

Construisons un avenir durable pour notre territoire, fidèle à notre identité rurale, situé au cœur du triangle marnais.

Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

Les forces

Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

Les faiblesses

Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire...

- en développant les relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

Les opportunités

Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

Par la poursuite d'un développement raisonné permettant de conserver la dimension de « village ».

- En planifiant un développement urbain mesuré, **priviliégiant le renouvellement urbain** permettant de conserver la compacité du village et de limiter l'étalement urbain et la consommation des espaces agricole, naturels et forestier, notamment en densifiant la zone urbanisée, dans le cadre d'opérations de constructions, d'extension du bâti existant, visant à résorber les « dents-creuses » (friches, délaissés, espace disponible...)
- En maintenant **la morphologie historique du village**, en favorisant la réhabilitation des logements vieillissants et/ou inoccupés (logement vacants...) et en anticipant les mutations en centre-bourg.
- En prévoyant des potentialités d'accueil à vocation d'habitat permettant le **maintien des dynamiques démographiques actuelles**.
- En permettant le **développement des activités économiques existantes** (artisanales, activités de services, agricoles et viticoles); afin de conserver la mixité fonctionnelle caractéristique du village agri-viticole et la dynamique de création d'emploi.
- En **soutenant l'activité agricole**, en répondant aux besoins de maintien et d'implantation des exploitations agricoles et en contribuant à améliorer les conditions d'exploitation.
- En **programmant les équipements nécessaires** au développement communal (réseaux, voiries, aménagements d'espaces de stationnement, d'espaces publics d'accompagnement...)

Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

Par la préservation de notre patrimoine local, vecteur d'attractivité

- En confortant la **composition urbaine du village** contribuant à son caractère identitaire :
 - ✓ un centre bourg dense et minéral, en favorisant la conservation d'éléments caractéristiques (bâti de la reconstruction d'après-guerre, bâti vigneron, murs de clôture en pierre, alignement de la « Grande rue » ...) ;
 - ✓ des franges urbaines ouvertes verdoyante (pavillons avec jardins)
- En développant **le traitement paysager des franges de l'urbanisation** sur les secteurs à forte sensibilités paysagères.
- En pérennisant le grand paysage **en protégeant les éléments d'appréciation du territoire** (Château d'eau, espaces agricoles à forte à forte valeur ajoutée du point de vue du paysage comme l'aire d'appellation AOC, les boisements et alignements d'arbres, implantation du village...)
- En préservant **les aménités environnementales** (jardins, vergers, espaces verts) existant dans l'espace urbain constituant la trame verte urbaine,

Axe 1 : Conserver notre identité rurale et notre cadre de vie

Par le maintien des espaces agricoles, naturels et forestiers, des activités et pratiques associées.

- En assurant le maintien des activités agricoles et forestières (le cas échéant), en prenant en compte **les besoins de développement des exploitations et les conditions d'exercices** (circulations des engins et stockage...),
- En **protégeant les espaces ressources** (terres de grandes cultures et la vigne classée en appellation AOC, forêts...).
- En préservant **les espaces naturels sensibles, reconnus pour leur richesse et leur fonctionnalité écologique** et participant à la qualité du cadre de vie (les boisements, les alignements d'arbres, les cours d'eau, les zones à dominante humide, la ripisylve du canal et le canal lui-même).
- En **développant les continuités écologiques en confortant la trame boisée** en profitant du tracé d'infrastructures existantes (bosquets sous pylônes, Haies brises vents, couverts fleuris.....)
- En **autorisant les pratiques ludiques** de loisirs qui ne compromettent pas la qualité des sites et des milieux.

P3

Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

Par une adaptation de notre parc de logement aux regards du mode de vie périurbain.

- En **inscrivant des potentialités** d'accueil à vocation résidentielle tenant compte de la demande endogène et exogène de logements.
- En produisant **une offre diversifiée de logements** (en locatif/accession) en adéquation avec les besoins actuels et futurs et favorisant la mixité intergénérationnelle (population vieillissante, une offre de logements adaptée aux jeunes ménages, aux familles) et des évolutions sociétales (dessalement des ménages, problématique de perte d'autonomie liée au vieillissement ...).
- En poursuivant l'accueil de population par la production de logements (construction neuve ou réhabilitation) répondant aux parcours résidentiels des ménages permettant un « turn-over » des familles afin **d'optimiser la fréquentation des équipements** et services existants notamment à destination de la petite enfance (crèche, structures et services périscolaires ...)
- En prenant en compte les autres modes d'habiter comme l'habitat fluvial (par exemple avec des péniches à la halte nautique du Canal)
- **En améliorant les conditions de stationnement des secteurs résidentiels** pour répondre à la hausse de l'équipement en voiture individuelle (notamment uniformiser les règles de stationnements)

P3

Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

Par l'amélioration de nos échanges et de nos déplacements

- En **créant des lieux de vie favorisant les rencontres et les animations locales** à vocation de loisirs et de détente notamment à destination des jeunes et des adolescents ;
- En développant **les déplacements en mode doux** (piétons, cycle...) afin d'assurer les connexions vers les secteurs d'équipements et de services.
- En **poursuivant l'aménagement des espaces publics promouvant l'accessibilité** par tous notamment des personnes à mobilité réduite par la mise en œuvre du plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics (PAVE).
- En **sécurisant les déplacements de toute nature en poursuivant la création d'aménagements notamment aux abords de la RD19** traversant le village (aménagement pour réduction de la vitesse, franchissements sécurisés...).
- En accompagnant les activités associatives et les services à destination des différents publics (petite enfance, enfance, adolescence, personnes âgées ...).
- En **organisant des liaisons douces en direction de la voie verte du canal**

P3

Axe 2 : Valorisons et améliorons notre qualité de vie.

Par la recherche d'un développement respectueux de l'environnement des usages du territoire et de la santé publique.

- En prenant en compte **les pressions exercées sur les ressources** notamment sur la ressource en eau (capacité du captage et des réseaux d'alimentation en eau potable...), en promouvant **l'utilisation des énergies renouvelable**, en engageant une **réflexion sur la valorisation des déchets verts**, notamment en prévoyant des aménagements limitant l'artificialisation des sols et/ou favorisant l'infiltration des eaux pluviales.
- En **autorisant des formes architecturales nouvelles répondant aux préoccupations environnementales** (éco constructions) moins consommatrices d'espaces et/ou intégrant des dispositifs permettant le recours aux énergies renouvelables (panneaux solaires...) pour diminuer les pressions sur la ressource énergétique;
- En veillant à une **bonne intégration architecturale**, urbaine et paysagère des constructions (hauteur, densité, aspect extérieur...) dans son environnement urbain.
- En veillant à la **compatibilité des usages et des formes d'urbanisation à proximité des espaces cultivés**.
- En **limitant l'exposition des habitants aux nuisances, aux risques naturels et technologiques potentiels**.

P3

Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant le relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

Par le maintien et le développement du niveau d'équipements, de services et de commerces de proximité en complémentarité avec les territoires voisins

- En poursuivant les relations de coopération intercommunales mutualisant les **équipements, commerces et services**, permettant le maintien de l'accès de certains services à la population tout en limitant les déplacements (transport scolaire...).
- En soutenant le maintien des services à domicile ou des commerces ambulants issu du tissu économique du micro bassin de vie.
- En prévoyant la **mutation de certains équipements (école) permettant le développement de service à la personne (accueil jeunesse...)** répondant aux besoins des familles.

P3

Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant le relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

Par le renforcement du tourisme et de l'agriculture durable conciliant développement économique et valorisation de l'environnement

- En favorisant le **développement d'une agriculture durable de proximité** (vente à la ferme...) mais également des pratiques durables intégrant la préservation de la biodiversité (enherbement...)
- En encourageant la **réalisation d'aménagement permettant d'intégrer la biodiversité dans le processus d'exploitation agricole** comme le recours à l'enherbement, le développement de couverts fleuris et pollinisateurs, le maintien des arbres isolés, des haies brise vents ... permettant le développement d'auxiliaires de culture favorable à l'exploitation.
- En **soutenant la production de biogaz** (maintien voire le développement de la ferme de méthanisation) et toutes autres activités **permettant la diversification énergétique du territoire** (filrière bois, énergie solaire, géothermie...).
- En **encourageant une stratégie touristique** permettant le développement et la coordination de la filière touristique du village (hébergement, dégustations, promenades, tourisme fluviale, randonnées, artisanat d'art...) notamment en valorisant les éléments caractéristiques : route touristique du Champagne, itinéraires de randonnées, l'église, le classement des paysages au Patrimoine Mondial de l'UNESCO et des vigneron de Vaudemange, canal de l'Aisne à la Marne ...)

P3

Axe 3 : Assurerons la durabilité de notre territoire en développant les relations de proximité, les coopérations locales et notre fonction récréative et touristique

Par le développement des mobilités alternatives à l'échelle du micro bassin de vie

- En favorisant **l'utilisation des mobilités douces**, en sécurisant et développant les cheminements communaux (balades fleuries...) mais également en préservant les itinéraires de randonnées pédestres qui traversent le territoire (GR14-GR145-GR654, voie-verte du canal) permettant l'accès aux bourgs proches (offre de commerces et services associés).
- En œuvrant **pour le renforcement des politiques publiques (intercommunales) en matière de déplacements** (transports à la demande...), de communication numérique afin de limiter les déplacements individuels.
- En **réduisant les déplacements motorisés en favorisant le partage de la voiture** individuelle (aire de covoiturage) et le développement des mobilités douces

P4

TEMPS D'ÉCHANGES



Merci de votre attention

PROCHAINE REUNION D'ASSOCIATION DES PERSONNES PUBLIQUES :

JANVIER = PRÉ ARRÊT DU PROJET DU PLU DE VAUDEMANGE

Présentation des outils (OAP ET RGT)